



VILLE
DU PUY EN VELAY

Envoyé en préfecture le 13/07/2022

Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le

ID : 043-214301574-20220712-DEL_2022_0093-DE

SLOX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du vendredi 08 juillet 2022**

Délibération n° 16

L'an deux mille vingt deux, le huit juillet à 18 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :
vendredi 01 juillet 2022

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :
13/07/2022

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Pascal BERTRAND, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Rachid ANBAR, Monsieur Stéphane CLABAUX, Madame Marie MARQUARDSEN, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Maryline BRUN, Monsieur François CHATAING, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Madame Celline GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Jean-Williams SEMERARO

Ont donné procuration :

Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT,
Monsieur Baptiste MASSIN à Monsieur Quentin PETIT

Absent(e)s :

Monsieur Roland LONJON, Madame Aurélie CHAMBON

Secrétaire de séance : Emmanuelle VIALANEIX

La séance a été levée à : 21H15

Rédacteur : Emmanuelle FONTANILLE Politique de la Ville

Objet :	Gestion des activités "Donnant-donnant" et "Action citoyenne" - Versement de la subvention d'équilibre - Encaissement des bourses loisirs
----------------	---

Rapporteur : Marie MARQUARDSEN

La Ville assure la gestion et le fonctionnement des activités « Donnant/Donnant » pour les 12-13 ans et « Action citoyenne » pour les 14-17 ans sur les quartiers de Guitard et du Val-Vert.

Ces activités s'effectuent en collaboration avec la Régie de Quartier et les partenaires institutionnels, conformément aux modalités de la convention annuelle de partenariat du dispositif « Ville-Vie-Vacances » approuvée par délibération du Conseil Municipal du 22/06/2016.

À ce titre, la Ville intervient financièrement auprès de la Régie de Quartier en cas de solde débiteur par le versement d'une subvention conduisant à l'équilibre des comptes afférents à ce dispositif.

Au titre de l'exercice 2021, le bilan financier de la Régie de Quartier fait apparaître un besoin de
Délibération n°16 du vendredi 08 juillet 2022

financement de 28 221,81 €.

Envoyé en préfecture le 13/07/2022

Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le



D'autre part, la Ville doit encaisser les bourses loisirs pour l'année 2021 pour un montant de 15 121,68 € qui viennent en cela atténuer la charge financière nette pour ces activités.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 27/06/2022

A reçu un avis favorable en Commission Solidarité - Lien social - Personnes âgées du 23/06/2022

Le Conseil Municipal :

- VALIDE le financement des activités «Donnant/Donnant» et «Action citoyenne» pour l'année 2021 qui s'élève à 28 221,81 €,
- DÉCIDE du versement d'une subvention d'un montant de 28 221,81 € conduisant à l'équilibre des comptes afférents à ce dispositif.

la dépense sera prélevée sur les crédits inscrits à l'exercice 2021, sous l'imputation :
Chapitre : 65 – Article : 6574 – Sous-fonction : 520,
- PREND ACTE du montant des bourses loisirs des activités « Donnant/Donnant » et « Action citoyenne » qui s'élève à 15 121,68 €,
- DÉCIDE que la recette correspondante à ces bourses loisirs (15 121,68 €) sera inscrite à l'exercice 2022 sous l'imputation :
Chapitre : 74 – Article : 7478 – Sous-fonction : 630
Chapitre : 74 – Article : 7478 – Sous-fonction : 631.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 8 juillet 2022,
Le Secrétaire de séance,
VIALANEIX Emmanuelle,
Conseillère municipale.

Fait au Puy-en-Velay, le vendredi 08
juillet 2022